

17.01.24 DU GRENELLE DES MOBILITÉS AU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN

STRASBOURG, RÉCIT D'UNE CONSTRUCTION MÉTROPOLITAINE SUR LES RAILS, ENTRE JEUX D'ACTEURS ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES



SOUTENANCE DE THÈSE

17 JANVIER 2024 | 13:30

de M. **Lionel DEBUS**, architecte-urbaniste, en vue de l'obtention du grade de Docteur de l'Université de Strasbourg, en Aménagement et Architecture

INSA de Strasbourg
salle C-422 | visioconférence
24, boulevard de la Victoire
67000 STRASBOURG

Comprise comme un ensemble de processus socio-économiques aux implications spatiales fortes, la métropolisation a bouleversé la relation des sociétés urbaines à leurs territoires, et impose aujourd'hui de réinterroger l'aménagement de ces derniers autant que le rôle des réseaux de transport dans celui-ci.

Strasbourg et son intercommunalité, élevées au rang d'Eurométropole par la loi MAPTAM, ne sont pas épargnées. Alors que la métropole s'institutionnalise, l'Alsace se métropolise, avec pour conséquences notables une densification des agglomérations attractives (Strasbourg, Mulhouse, Colmar), et un régime d'urbanisation par étalement urbain, sources de déplacements pendulaires plus fréquents et plus longs.

En résulte une hausse des niveaux de pollution imputables au trafic routier qui ne satisfont plus aux exigences légales européennes et aux recommandations des autorités de santé publique. En parallèle, le système de transport strasbourgeois, conçu dans les années 1990, arrive à bout de souffle. Victimes de leur efficacité, les réseaux routiers, ferroviaires et de transports collectifs urbains frôlent l'asphyxie et se révèlent peu adaptés aux nouvelles organisations territoriales en émergence et aux modes de vie de l'urbain et de la mobilité généralisés.

Cette recherche vise à saisir les reconfigurations territoriales et les jeux d'acteur à l'œuvre dans la fabrique métropolitaine strasbourgeoise. Elle interroge

le rôle du transport ferroviaire de passager dans les processus de construction métropolitaine engagés à Strasbourg et dans l'organisation structurelle de l'aire métropolitaine transfrontalière strasbourgeoise. L'argumentaire est fondé sur l'analyse des éléments de synthèse et du projet ferroviaire majeur — celui de réseau express métropolitain européen (REME) — qui ressortent de la mise au débat public de ces questions dans le cadre de la démarche du Grenelle des Mobilités. Il intègre par ailleurs une série d'entretiens d'acteurs locaux (édiles, techniciens, associations d'usagers des transports) qui permet de cerner les différents jeux d'acteurs issus de cette concertation.

Entre arène politique, récit collectif et territoire projeté, cette approche par le REME met en lumière l'émergence d'une interterritorialité fédératrice autour du rail, dont l'égrégore est porté collectivement par deux stratégies de l'aménagement du territoire et de l'organisation des mobilités : l'Eurométropole (loi NOTRe) et la Région Grand Est (LOM).

À l'avant-garde de la loi relative aux services express régionaux métropolitains (SERM), cette première expérimentation de « RER métropolitain » en province vient alors redéfinir les contours métropolitains et structurer les espaces métropolisés strasbourgeois.

COMPOSITION DU JURY

(examinateur) **Angelo BERTONI** | Professeur des ENSA, HdR
ENSA de Strasbourg | Chaire Mobilités en projet

(rapporteur) **Antoine BEYER** | Professeur des Universités, HdR
CY Cergy Paris Université

(rapporteuse) **Karen BOWIE** | Professeure émérite des ENSA, HdR
ENSA de Paris La Villette

(examinateur) **Laurent GUIHÉRY** | Professeur des Universités, HdR
CY Cergy Paris Université

(codirectrice) **Cristiana MAZZONI** | Professeure des ENSA, HdR
ENSA de Paris-Belleville

(codirecteur) **Laurent REYNÈS** | Professeur des Universités, HdR
INSA de Strasbourg

Jauge de la salle limitée. Soutenance en ligne ouverte au public à privilégier :

<https://events.teams.microsoft.com/event/d514e447-dc97-43f5-9a0c-d3c6d5479b68@2cc2ac6f-f159-4947-88f2-b790934d76ea>